



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
 Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
 Etaient présents : 13 membres – 0 procuration – 13 votants

Culture - Patrimoine

427/2024 Réalisation de travaux pour la salle boisée de la Médiathèque Intercommunale du Val d'Argent

M. le Président expose :

« La salle boisée située dans les locaux de la Médiathèque du Val d'Argent (Villa Burrus) est la salle la plus utilisée par la Médiathèque du Val d'Argent. Spectacles, conférences, projections, concerts, rencontre sa vocation est aussi diverse que variée. Elle est également très fréquemment sollicitée par les autres services du Pôle Culturel, de la Communauté de Communes du Val d'Argent et les associations du territoire.

Afin de la rendre plus fonctionnelle aux différentes utilisations dont elle fait l'objet, il est proposé de réaliser des travaux qui permettront d'améliorer le système de son et d'image, d'améliorer l'acoustique, de simplifier son utilisation technique et de l'embellir.

Ces travaux font l'objet du plan de financement ci-joint :

Dépenses	HT	TVA	Recettes	HT
Barrisol	12 957,92	1 666,67	DRAC	
			DGD 3	
			Informatique et service numérique 50%	10 202,24
Wave-Sonlight	5 927,00	1 185,40		
Wesco	474,32	96,19	Mécénat de compétence Barrisol	4 624,59
Ordinateur portable - HP ProBook 450 G10	790,24	158,05		
Lecteur Multimédia - DVD	255,00	50,99	Reste à charge CCVA HT	5 577,65
TOTAL	20 404,48		RESTE A CHARGE TOTAL (+TVA)	8 734,95
	TVA	3 157,30		

Le Président souligne qu'au niveau des recettes un mécénat de compétence est acté avec l'entreprise Barrisol et qu'une demande de subvention va être déposée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est dans le cadre du dispositif DGD 3.

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE la réalisation de travaux pour la salle boisée de la Médiathèque Intercommunale du Val d'Argent,

PREVOIT la programmation des crédits nécessaires au budget 2024,

S'ENGAGE sur l'opération d'un montant total de 20 404 euros HT selon le plan de financement présenté,

AUTORISE le Président à effectuer les demandes de subventions, conventions, pièces administratives et comptables pour la réalisation des travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président,


Jean-Marc BURRUS



STE-MARIE-AUX-MINES
Communauté de
Communes
Val d'Argent
HAUT-RHIN